



Ville de LORRAINE



Tennis – Session d’été

Les villes de Lorraine et de Bois-des-Filion, en collaboration avec l’école de tennis QUARANTE-ZÉRO, vous ont préparé une programmation diversifiée pour l’été 2018. Pour plus de détails sur le contenu des cours, visitez le site Internet de l’école de tennis QUARANTE-ZÉRO au www.tennis40-0.ca. Aucun équipement requis (sauf pour les activités pour adultes).

LIGNE INFO-PLUIE

Vous pouvez visiter le www.tennis40-0.ca/info-pluie 30 minutes seulement avant le début de votre activité, pour savoir si elle a lieu. Vous pouvez également consulter l’historique des reprises de cours en raison de la pluie sur le site Internet. **Tous les cours seront remis à la fin de la session sans exception.** Veuillez prévoir d’être disponible pour ces reprises au besoin (aucun remboursement).

INSCRIPTION

Résidents de Lorraine et de Bois-des-Filion : Du 14 mai, dès 9 h, au 13 juin

Pour tous : Du 21 mai, dès 9 h, au 13 juin

Inscription tardive jusqu’au 20 juin pour les cours ayant atteint leur minimum de participants au 13 juin.

Session 2 (résidents de Lorraine et de Bois-des-Filion) : Du 14 mai, dès 9 h, au 18 juillet

Pour tous : Du 21 mai, dès 9 h, au 18 juillet

Inscription tardive jusqu’au 22 juillet pour les cours ayant atteint leur minimum de participants au 18 juillet.

Politique de remboursement et rabais-famille à la fin du document.

Pour les cours ayant lieu à Lorraine

Comment s’inscrire ?	Mode de paiement
En ligne http://www.ville.lorraine.qc.ca/loisirs-et-culture/inscription-aux-activites/inscription	Carte de crédit
Au comptoir Formulaire disponible au comptoir du Service des loisirs et de la culture ou en ligne	Chèque (à l’ordre de la Ville de Lorraine et daté du jour de l’inscription) Carte de crédit Argent comptant
Par la poste 33, boul. De Gaulle (Québec) J6Z 3W9	Chèque (à l’ordre de la Ville de Lorraine et daté du jour de l’inscription)

Pour les cours ayant lieu à Bois-des-Filion

Inscription au Service des loisirs et vie communautaire de la Ville de Bois-des-Filion
<http://ville.bois-des-filion.qc.ca/loisirs-developpement-communautaire/loisirs/informations.html>



Ville de LORRAINE



Tennis – Session d’été

COURS DE TENNIS PROGRESSIF

Le Petit tennis (de 3 à 5 ans) : Approche pédagogique qui fait appel au monde imaginaire de vos enfants afin de leur faire découvrir les habiletés reliées au tennis. La participation gratuite du parent est obligatoire pour cette catégorie.

Cours Junior et Adultes : Ces cours s’adressent aux gens de niveaux Débutant et Intermédiaire. Les participants seront divisés dans les premières minutes du premier cours. Enseignement des rudiments du tennis permettant aux élèves de jouer rapidement des parties entre eux. Le type de balle et la taille du terrain seront adaptés à l’évolution des participants.

Âge	Date	Jour/Heure	Lieu	Tarif
Petit tennis (De 3 à 5 ans)	Du 7 juillet au 11 août	Samedi De 9 h à 10 h	Parc Albert-Clément (Lorraine)	55 \$ Seul l’enfant doit s’inscrire
De 6 à 9 ans	Session 1 – Du 25 juin au 11 juillet	Lundi et mercredi De 9 h à 10 h 30	Parc Albert-Clément (Lorraine)	68 \$
	Session 2 – Du 23 juillet au 8 août	Lundi et mercredi De 18 h à 19 h	Parc des Artilleurs (250, rue du Sablon, Bois- des-Filion)	46 \$
	Du 7 juillet au 11 août	Samedi De 10 h à 11 h 30	Parc Albert-Clément (Lorraine)	68 \$
De 10 à 14 ans	Session 1 – Du 25 juin au 11 juillet	Lundi et mercredi De 10 h 30 à 12 h	Parc Albert-Clément (Lorraine)	68 \$
	Session 2 – Du 23 juillet au 8 août	Lundi et mercredi De 19 h à 20 h	Parc des Artilleurs (250, rue du Sablon, Bois- des-Filion)	46 \$
	Du 7 juillet au 11 août	Samedi De 11 h 30 à 13 h	Parc Albert-Clément (Lorraine)	68 \$
Adultes (15 ans et plus)	Session 1 – Du 25 juin au 11 juillet	Lundi et mercredi De 20 h à 21 h 30	Parc des Artilleurs (250, rue du Sablon, Bois- des-Filion)	90 \$
	Session 2 – Du 23 juillet au 8 août			



Ville de LORRAINE



Tennis – Session d’été

LIGUE DE TENNIS JUNIOR INTERMUNICIPALE DES LAURENTIDES (LTJIL)

La LTJIL est un programme intensif destiné aux jeunes de niveaux Intermédiaire et Avancé qui désirent s’entraîner dans le but de jouer contre des joueurs d’autres municipalités des Laurentides. En plus des 21 entraînements de 90 minutes, nous aurons quatre (4) rencontres les mercredis à Lorraine et quatre autres dans d’autres villes (covoiturage occasionnel à prévoir pour les parents qui le peuvent).

Séance d’information et d’évaluation obligatoire : Samedi le 9 juin à 16 h au parc Albert-Clément

Inscription obligatoire avant la séance d’information et d’évaluation. Les joueurs sélectionnés devront remettre un chèque à l’ordre de la VILLE DE LORRAINE lors de cette journée d’évaluation. Les jeunes qui n’auront pas le niveau requis d’autonomie sur un «plein-terrain» seront redirigés vers le programme de tennis progressif.

Âge	Date	Jour/Heure	Lieu	Tarif
De 8 à 17 ans	Du 25 juin au 19 août	Lundi, mardi, mercredi et jeudi De 14 h à 17 h	Parc Albert-Clément (Lorraine)	200 \$ (chèque à la séance d’évaluation)

LIGUES POUR ADULTES

La **ligue locale** est destinée aux adultes de niveaux Intermédiaire et Avancé qui désirent jouer des parties de 90 minutes en double (parfois en simple). Les balles sont fournies. Parties équilibrées par notre instructeur.

La **ligue de tennis Adulte Inter-parcs des Laurentides (LTAIL)** est une compétition amicale et intermunicipale qui comprend une saison régulière et un tournoi de fin de saison. La ligue est coordonnée par Tennis Laurentides.

Âge	Date	Jour/Heure	Lieu	Tarif
Ligue locale	Du 14 juin au 16 août	Jeudi De 19 h à 22 h	Parc Albert-Clément (Lorraine)	85 \$
LTAIL	Du 26 mai au 25 août	Samedi De 9 h 45 à 12 h 30	Parcs des Basses-Laurentides	30 \$



Ville de LORRAINE



Tennis – Session d’été

TOURNOI DE TENNIS – SAMEDI 14 JUILLET 2018

Pour la 8^e année consécutive, vous êtes convié à notre tournoi annuel sur les terrains du parc Albert-Clément. Les adeptes de tennis se disputeront les grands honneurs lors de cette traditionnelle compétition amicale. Pour les joueurs de niveaux Intermédiaire et Avancé âgés de 18 ans et plus. Minimum de 3 *pro sets* (premier à 8) au cours de la journée.

Catégorie	Date	Lieu	Tarif
Simple Homme A (Avancé)	14 juillet 2018 Remis au 15 juillet en cas de pluie	Parc Albert-Clément (Lorraine)	10 \$/résident 15 \$/non-résidents
Simple Homme B (Intermédiaire)			
Simple Femme (Inter-Avancé)			
Double Mixte A (Avancé) Un homme et une femme par duo			
Double Mixte B (Intermédiaire) Un homme et une femme par duo			

Inscription jusqu’au 8 juillet 2018 par téléphone au 450 621-8550, p. 275 ou par courriel à loisirs@ville.lorraine.qc.ca. L’horaire vous sera communiqué par courriel jeudi le 12 juillet. Paiement en argent comptant seulement le jour de l’activité. Comme le tournoi se déroule sur une journée, les participants peuvent participer à une seule catégorie. Un minimum de participants est requis pour que l’activité ait lieu.

FÊTE DU TENNIS 2018

Samedi 25 août 2018, de 10 h à 14 h au parc Lorraine

Venez célébrer avec nous la fin de la saison du tennis dans le cadre de la Fête de la famille de la ville de Lorraine. Concours d’habiletés et parties amicales. Ouvert à tous, peu importe votre âge et votre niveau! Prix de présence pour les participants.



Ville de LORRAINE



ÉCOLE DE TENNIS QUARANTE-ZÉRO



Tennis – Session d’été

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT ET RABAIS-FAMILLE - VILLE DE LORRAINE

Remboursement ou changement de groupe

Il est possible d’obtenir un changement de groupe ou un remboursement uniquement si une demande écrite est transmise au Service des loisirs et de la culture, par courriel (loisirs@ville.lorraine.qc.ca), par télécopieur (450 621-4763) ou au comptoir, au moins cinq jours ouvrables avant le début de l’activité. Des frais de 10 \$ seront exigés pour toute modification à l’exception des demandes de changement de groupe effectuées avant le délai de cinq jours ouvrables avant le début de l’activité. Aucun remboursement ne sera accordé dès le début de l’activité.

Remboursement intégral sans pénalité

La Ville de Lorraine se réserve le droit d’annuler toute activité advenant le cas où celle-ci ne regroupe pas un nombre suffisant de participants ou si les locaux ne sont pas disponibles. Si la Ville de Lorraine annule ou modifie les conditions de l’activité avant le début de la session, un remboursement intégral et sans pénalité pourra être obtenu.

Remboursement au prorata

Si le Service des loisirs et de la culture annule l’inscription d’un participant pour des raisons médicales (sur présentation d’un certificat médical qui l’atteste), le remboursement se fera au prorata des cours non suivis. Un montant de 10 \$ sera retenu.

Rabais-famille de 15 % (pour les activités)

L’inscription simultanée, en ligne ou en personne, de 2 enfants ou plus résidant sous le même toit donne droit à un rabais de 15 % sur les frais d’inscription, à compter du 2^e enfant, et ce, pour toutes les activités. Le plein tarif est applicable à l’enfant qui s’inscrit à l’activité la plus coûteuse. **N. B. : Le rabais-famille pour les activités de la Ville de Lorraine s’adresse uniquement aux familles lorraines possédant des Cartes Citoyen valides.**

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT - VILLE DE BOIS-DES-FILION

Remboursement

Il est possible d’obtenir un remboursement uniquement si une demande écrite est transmise au Service des loisirs et vie communautaire, par courriel (loisirs@ville.bois-des-filion.qc.ca), au moins cinq jours ouvrables avant le début de l’activité. Des frais de 10 \$ seront exigés pour tout remboursement. Aucun remboursement après le début de l’activité.

Remboursement intégral sans pénalité

La Ville de Bois-des-Filion se réserve le droit d’annuler toute activité advenant le cas où celle-ci ne regroupe pas un nombre suffisant de participants ou si les locaux ne sont pas disponibles. Si la Ville de Bois-des-Filion annule ou modifie les conditions de l’activité avant le début de la session, un remboursement intégral et sans pénalité pourra être obtenu.

Remboursement au prorata

Le Service des loisirs et vie communautaire peut annuler l’inscription d’un participant pour des raisons médicales (sur présentation d’un billet médical). Un montant de 10 \$ sera retenu et ensuite, le remboursement se fera au prorata des cours non suivis.